

<http://www.cpalb.fr/curage-des-ports-un-impressionnant>



Curage des ports, un impressionnant chantier en phase intensive

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : samedi 7 février 2015

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Article trouvé dans [l'hebdo des Savoie](#) du 5 février 2014

Curage des ports : un impressionnant chantier en phase intensive

<dl class='spip_document_1540 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Curage du grand port Michel Frugier, vice-président, Frédéric Gimond, directeur général adjoint, Sylvie Normand responsable du service Ports et Plages.

Les ports sont actuellement en pleine effervescence. Depuis décembre, d'énormes pelleteuses se sont installées sur l'eau pour mener des travaux de grandes ampleurs, sans précédent, sous l'égide de la Calb (Communauté d'agglomération du lac du Bourget) : le curage des ports. Après environ deux mois, le chantier entre aujourd'hui dans sa phase la plus intensive.

Pour Michel Frugier, vice-président au tourisme et aux ports à la Calb, ce curage s'imposait pour des raisons environnementales et techniques importantes. Il s'inscrivait dans une baisse programmée du niveau du lac de 40 cm par rapport à la côte d'hiver (accord signé entre tous les partenaires, Calb, CNR, Agence de l'eau, Etat, Cislb). Le vice-président explique que le but est de retrouver un marnage naturel et de favoriser une reconquête de la roselière sur le lac, qui est passée de 50 ha en 1950 à 26 ha aujourd'hui. Il faut savoir que la roselière représente un enjeu majeur pour la biodiversité du lac comme zone de frai et de nurserie pour les poissons, d'abris et de nidification pour les oiseaux mais surtout pour la qualité de l'eau étant une zone d'épuration naturelle des eaux, traitant matière organique et hydrocarbure. Michel Frugier précise que ce curage' permet aussi d'entretenir les ports mais avant tout d'apporter une réponse face à cette diminution du niveau de l'eau pour offrir toujours des conditions de navigation optimales et que les bateaux ne soient pas amenés à toucher le fonds des ports.

Un véritable enjeu

Aux dires du vice-président, ce curage, préparé depuis deux ans, constitue un véritable défi à tous niveaux. C'est d'abord un défi de mobilisation. En effet, pour que ce chantier puisse démarrer cela impliquait un impressionnant mouvement de bateaux afin de libérer les places pour pouvoir curer. Et cela, selon Michel Frugier, a plutôt bien fonctionné, remerciant les plaisanciers de leur civisme. Ainsi à partir du 1er septembre jusqu'au 30 novembre ce sont au total 1337 bateaux qui ont été sortis des ports et 500 qui ont effectué des mouvements internes. Ceux qui enlevaient leur embarcation avant le 15 octobre bénéficiaient d'ailleurs de 10% de remise sur leur redevance 2015, plus le grutage gratuit.

<dl class='spip_document_1541 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>



La plateforme logistique Le port des 4 chemins transformé en plateforme logistique

Cette opération de curage est ensuite, d'après le vice-président, un défi d'organisation et technique dans sa réalisation. Et au vu du déroulement actuel des travaux, force est de constater que le chantier va bon train et se passe comme prévu. Par rapport aux estimations, le chantier est dans les temps. Ce sont au total 26 bassins autour du lac qui sont concernés par le curage. Le volume de sédiments à enlever est estimé à 33.000 m³, dont 700 m³ seront évacués dans des décharges adaptées pour être éliminés en raison de leur nocivité (PCB ou HAP). Le reste, considéré comme des produits inertes non pollués, est valorisé comme matériaux d'apport dans le cadre de la réhabilitation paysagère de la plaine de la Coua au Viviers-du-Lac.

Un chantier exemplaire

L'extraction des sédiments, assez spectaculaire, se fait de manière mécanique avec l'utilisation d'une pelle sur ponton flottant stabilisé grâce à deux pieux. L'engin représente plusieurs dizaines de tonnes au milieu de l'eau. Le godet a la particularité de laisser passer l'eau pour ne prendre que les sédiments. Il charge un train de barge de six caissons de 10m³ chacun, avec pousseur. Selon le site, les caissons sont transportés soit par camions bennes étanches soit par évacuation lacustre jusqu'au port des 4 Chemins qui devient une plateforme logistique en raison de sa proximité avec la zone du Viviers-du-Lac.

L'une des premières opérations fut d'ailleurs la réalisation de ce quai de déchargement aux 4 Chemins où les sédiments sont passés au crible, les gros éléments devant faire l'objet d'une dépose en décharge. A l'issue, les camions sont chargés des sédiments pour les déposer à la plaine de la Coua où chaque port traité dispose d'un casier calibré à son nom, question de traçabilité. Michel Frugier souligne d'ailleurs l'exemplarité du chantier dans ce domaine. Au niveau des casiers, le fond dispose d'un drain pour évacuer l'eau des sédiments qui arrive dans un bassin de décantation et fait l'objet d'analyse. Plusieurs analyses sont aussi régulièrement réalisées en cours d'opération sur les sédiments de chaque port, ce qui permet de savoir si telle ou telle matière est toxique et nécessite un traitement particulier. Deux bassins, en attente d'analyses complémentaires seraient concernés par des sédiments au-dessus des seuils : le bassin central du Petit Port et sur le petit bassin du Grand Port. En matière environnementale, un barrage anti matière en suspension est de plus installé au moment de chaque intervention sur les ports afin de confiner à l'intérieur du bassin la turbidité de l'eau pour protéger l'écosystème. Et derrière ce barrage, des mesures sont faites environ toutes les 3h.

Notons de, plus que ce curage des ports a nécessité une préparation de chantier non négligeable avec la dépose de toutes les chaînes d'amarrages, imposant la participation de plongeurs. A chaque fois qu'un mouillage est levé, il est vérifié et s'il a un taux d'usure de 50% il est remplacé. C'est un gros travail d'organisation qui a été effectué par le service des ports que le vice-président remercie pour tout ce qu'il a réalisé sur les pontons.



La plaine de la Coua Les emplacements pour les sédiments des ports

Programme des travaux

Concernant le planning des travaux le curage a démarré par le port des 4 chemins pour permettre d'installer le zone de déchargement ainsi que par le chenal pour faciliter le passage des barges. Les ports de Conjux et de Chindrieux sont également terminés Aix-les-Bains est en cours. Le bassin sud du Petit Port est achevé. Le bassin central est en attente d'analyse pour être terminé, et la marina du Petit Port est prévue pour mi-mars. Aujourd'hui les travaux rentrent dans une phase plus lourde avec deux chantiers majeurs en même temps : les bassins du Grand Port d'Aix-Les-Bains et le port du Bourget, jusqu'à mi-mars. Le curage du port de Brison-Saint Innocent sera ensuite effectué de mi-mars à mi-avril L'opération s'achèvera par le port de Terre nue fin avril.

Le coût de l'ensemble du curage est de 1,78 million d'Euros, subventionnés à 56% par l'Agence de l'eau et la Région

Sébastien Pignier- Traco